

Post BTS « EXPERTISE AUTOMOBILE »

Validation de la formation

- La validation ne peut être obtenue qu'après suivi de l'intégralité de la formation (cours au lycée et stages en entreprise).
- La formation est validée après obtention des « unités de valeurs » correspondantes aux différents modules de formation.
- Le lycée délivrera une attestation de formation en fin d'année.

Les débouchés



EXPERT AUTOMOBILE

L'examen conduisant à la délivrance du diplôme d'expert en automobile comprend trois unités de contrôle définies A, B et C. Les candidats ayant validés une Post BTS ne doivent passer que l'unité C.

Pour s'inscrire à l'unité de contrôle C du diplôme d'expert automobile, les candidats doivent au 1er octobre de l'année de l'examen, avoir deux ans de pratique professionnelle au sein d'un cabinet d'expertise en tant qu'expert en formation.

TECHNICIEN OU RESPONSABLE D'ATELIER APV

Colbert
Lycée **orient**



POST BTS Expertise Automobile

*Par alternance
sous statut
scolaire*

*1er cycle
d'enseignement supérieur*



Section de Post BTS

Post BTS « EXPERTISE AUTOMOBILE »

Cursus proposé pour obtenir le diplôme d'expert :

APRES OBTENTION DU BTS OU DUT :

- 1 ANNEE DE FORMATION POST-BTS au lycée COLBERT pour compléter et élargir vos compétences.
- 2 ANNEES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE en tant qu'expert en formation dans un cabinet d'expertise.

Conditions d'accès :

- **ÊTRE TITULAIRE D'UN BTS AVA VP ou VI ou MOTOCYCLES, MCI ou AGROÉQUIPEMENT** ou d'un DUT GÉNIE MÉCANIQUE, OPTION AUTOMOBILE.
- **AVOIR CONSTITUÉ UN DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION COMPORTANT :**
 - 1- Les bulletins trimestriels ou semestriels de la dernière année de formation.
 - 2- L'avis du conseil de classe
 - 3- Une lettre de motivation
- La réception des candidatures se fera jusque courant mai de l'année en cours. Une commission examinera toutes les candidatures. Pour les candidats retenus par cette commission, l'admission ne sera effective qu'après réussite à l'examen du BTS ou DUT.
- Les dossiers d'admission sont à télécharger sur le site du lycée : <http://www.lycee-colbert-orient.com>

et à retourner à l'adresse suivante :

Lycée Colbert – Secrétariat scolarité
117 Bd Léon Blum - BP 2135 - 56 321 LORIENT Cedex

La formation :

► Organisation

- **FORMATION ALTERNÉE ÉCOLE/ENTREPRISE** sous statut scolaire
- **DURÉE TOTALE DE FORMATION : 40 SEMAINES**

==> 18 SEMAINES EN ENTREPRISE :

Succursales de l'après-vente automobile
Concessions de l'après-vente automobile
Agences moyennes ou importantes avec service de carrosserie
Entreprises de réparation des carrosseries.

==> 22 SEMAINES AU LYCÉE :

Formation de base en carrosserie et peinture.
Divers modules complémentaires adaptés.

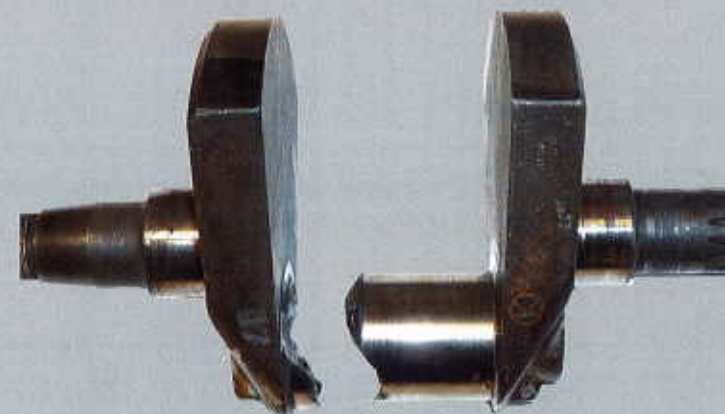
► Contenu

AU LYCÉE :

- Technologie et pratique de la réparation des carrosseries.
- Technologie et pratique de la peinture.
- Contrôle technique.
- Analyse morphologique et macroscopique des cassures.
- Avaries et limites de réparabilité des pneumatiques.
- Les incendies de véhicules.
- Le freinage des véhicules industriels.
- Droit des assurances : connaissances juridiques
- Communication et gestion de conflits.
- Le machinisme agricole (hydraulique).
- Les véhicules électriques et hybrides

EN ENTREPRISE :

- Pratique de la réparation des carrosseries et application des peintures en situation professionnelle.
- Pratique du diagnostic automobile.
- Stage en cabinet d'expertise.



Renseignements :
Post BTS EA
Lycée Colbert

117, bd Léon Blum
BP 2135
56321 Lorient Cedex
Tél : 02 97 37 33 55
Fax : 02 97 83 25 94
www.lycee-colbert-orient.com

